



Marleen Van Peteghem

Les différentes interprétations de pareil ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique

In: *Langue française*. N°136, 2002. L'adjectif sans qualité(s) pp. 60-72.

Abstract

Marleen Van Peteghem : Interpreting *pareil* or how a relational adjective becomes an anaphoric device *Pareil* is a relational adjective, which expresses a relation of identity between two or more entities. Unlike *même* and *différent*, it does not give rise to referentially dependent interpretations. Nevertheless the arguments of the relation can be expressed in various ways, which allows us to distinguish three different uses of *pareil*: (i) *pareil* used with an overt item of comparison, taking the form of a PP introduced by the preposition *à*; (ii) an anaphorical use of *pareil*, in which one of the arguments of the relation is expressed in the preceding context, and finally (iii) an internal or reciprocal use of *pareil*, in which the different arguments are expressed by the plural NP *pareil* is predicated of. The aim of this contribution is to study the factors that bring about the latter two interpretations. It is shown that the anaphorical reading is the most frequent one and that it is the only one possible whenever *pareil* is used attributively preceding the noun. In these uses, *pareil* is very close to *tel*: both adjectives establish what could be called a generic anaphora. As for the reciprocal interpretation, it is made possible by the presence of a quantifier, which focalises the part structure of the referent of the NP. This quantifying element can be a determiner, a floating quantifier, an adverbial or even a durative copular verb such as *rester*. interpretations. It is shown that the anaphorical reading is the most frequent one and that it is the only one possible whenever *pareil* is used attributively preceding the noun. In these uses, *pareil* is very close to *tel*: both adjectives establish what could be called a generic anaphora. As for the reciprocal interpretation, it is made possible by the presence of a quantifier, which focalises the part structure of the referent of the NP. This quantifying element can be a determiner, a floating quantifier, an adverbial or even a durative copular verb such as *rester*.

Citer ce document / Cite this document :

Van Peteghem Marleen. Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique. In: *Langue française*. N°136, 2002. L'adjectif sans qualité(s) pp. 60-72.

doi : 10.3406/lfr.2002.6472

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2002_num_136_1_6472



LES DIFFÉRENTES INTERPRÉTATIONS DE *PAREIL* OU COMMENT UN ADJECTIF RELATIONNEL DEVIENT UN MARQUEUR ANAPHORIQUE

0. Introduction

L'adjectif *pareil* n'a pas reçu beaucoup d'attention dans la littérature linguistique, contrairement à des adjectifs sémantiquement proches tels que *même* et *différent* (cf. entre autres Carlson 1987, Moltmann 1992, Laca & Tasmowski 2001). L'intérêt porté à ces derniers, qui sont généralement étudiés ensemble, est surtout dû aux phénomènes de distributivité et de dépendance référentielle auxquels ils donnent lieu. Dans certains contextes, ces deux adjectifs permettent en effet deux interprétations différentes : une lecture anaphorique, dans laquelle le référent du SN est comparé avec celui d'un SN mentionné dans le contexte gauche, et une lecture dépendante, dans laquelle l'interprétation du SN est saturée à l'intérieur de la phrase même :

- (1) *Jean et Pierre ont proposé la même solution/des solutions différentes.*

Bien que *pareil* soit également un adjectif relationnel, exprimant, tout comme *même*, une relation d'identité ou d'égalité entre au moins deux entités, il ne semble pas donner lieu au même type d'interprétation dépendante. Ainsi, si on le substitue à *même* et *différent* dans (1), on obtient une phrase à la limite de la grammaticalité, la lecture anaphorique n'étant pas naturelle non plus¹ :

- (2) *?Jean et Pierre ont proposé une solution pareille/des solutions pareilles.*

Néanmoins, en position attribut, *pareil* donne lui aussi lieu à deux interprétations : une lecture anaphorique dans laquelle le second terme de la relation d'égalité est à récupérer dans le contexte gauche et une lecture interne, dans laquelle les arguments de la relation d'identité se trouvent dans la phrase même :

- (3) *Jean et Pierre sont pareils.*

Le but de cette contribution est d'examiner quels facteurs influencent ou contraignent ces deux interprétations de *pareil* dans les différentes positions syntaxiques qu'il peut occuper. En même temps, j'essaierai de préciser en quoi *pareil* diffère à cet

1. Comme nous le verrons *infra*, l'emploi anaphorique de *pareil* subit certaines contraintes. Comparons (2) avec (i) qui est tout à fait grammatical :

(i) *Personne n'avait pensé proposer jusqu'à maintenant une solution pareille.*

égard de *même* et de *différent*, malgré sa parenté sémantique évidente avec ceux-ci. La première partie de cet article présentera une étude distributionnelle de *pareil*, que j'opposerai systématiquement à *même* et à *différent*, tandis que la seconde sera consacrée aux différentes interprétations de *pareil*.

1. *Pareil* entre *différent* et *même*

1.1. Le complément régi par *pareil*

Bien que *pareil* n'ait jamais été étudié par rapport au couple *même/différent*, plusieurs faits distributionnels le rapprochent de *différent* et opposent *pareil/différent* à *même*. Tout comme *différent*, *pareil* peut régir un complément prépositionnel, introduit toutefois par une préposition différente : *à* dans le cas de *pareil* vs *de* dans le cas de *différent*. Par contre, le complément de *même* est introduit par un *que* corrélatif, qui s'apparente au subordonnant régi par les adverbes et adjectifs comparatifs et par *autre* et *tel* (cf. Van Peteghem 2000) :

- (4) a. *Pierre a acheté une voiture pareille à celle-ci.*
- b. *Pierre a acheté une voiture différente de celle-ci.*
- c. *Pierre a acheté la même voiture que Paul.*

Quelquefois ce même type de *que* se retrouve également avec *pareil* et *différent*, mais avec *pareil* son emploi est très familier et condamné par les grammaires normatives (cf. Hanse 1987 : 679)² :

- (5) a. *Pourtant, tout était là, pareil qu'avant : la douche, le dessus de lit en éponge rouge, [...].* (Vergne – Frantext)
- b. *[...] des cases à toit pointu, d'un chaume tout différent que celui des toits précédents.* (TLF informatisé)

La variation du subordonnant va de pair avec une autre différence qui concerne le type de comparant. Lorsque le complément est introduit par une préposition, l'entité désignée est comparée directement avec le référent du SN hôte de *pareil* ou de *différent* et appartient le plus souvent à la même catégorie référentielle. Cela est bien illustré dans (4a) et (4b) par le fait que le complément contient une anaphore nominale, qui reprend le nom modifié par *pareil* et *différent*. Par contre, les compléments introduits par le corrélatif *que* désignent généralement une entité qui entretient un rapport indirect avec le référent du SN hôte³ : ainsi dans (4c) les deux voitures comparées sont identifiées par leurs acheteurs respectifs. Comme *pareil* et *différent* régissent généralement une préposition, leur complément contient le plus souvent une description directe du deuxième argument de la relation d'identité ou de

2. Dans la langue parlée, *pareil* peut être suivi de *comme*, le subordonnant comparatif de l'égalité par excellence, dont *pareil à/que* est souvent sémantiquement proche. L'emploi de *comme* est toutefois encore plus familier que celui de *que* :

Je suis pas pareil comme eux. (Queffelec – Frantext).

3. Cette observation est généralement vraie pour *même* et pour tous les comparatifs d'égalité, mais pas toujours pour *autre* et les comparatifs d'inégalité. Voir à ce propos Van Peteghem (2000).

différence⁴, alors que celui de *même* constitue généralement une description indirecte⁵ :

(6) *Pierre a mis le même pantalon que Paul / hier / la semaine dernière.*

Cependant, une différence importante est à noter entre *pareil* et *différent* en ce qui concerne le type de référents que les deux adjectifs permettent de comparer. *Différent* exprime en effet généralement une comparaison entre deux référents spécifiques, bien identifiés, alors que *pareil* permet de comparer soit deux référents spécifiques, soit un référent spécifique et un référent non spécifique, voire générique :

- (7) a. *Son estomac est pareil à [*différent d'] une bouche souple et avide, [...].*
(Monesi – Frantext)
b. *Le Roi et la Reine arrivent du palais dans leur voiture de gala, pareille à [*différente d'] un grand tabernacle doré, [...].* (TLF informatisé)

Le complément de *différent* est d'ailleurs généralement introduit par un déterminant de type défini, alors que celui de *pareil* comporte très fréquemment un indéfini, généralement à valeur générique. Dans ce sens, la comparaison effectuée par *pareil* est donc moins symétrique que celle exprimée par *différent*. Très souvent, *pareil* établit d'ailleurs des rapprochements imagés et peut être remplacé par *comme*, dont les rapports avec *pareil* à mériteraient une étude plus approfondie, qui dépasse toutefois le cadre de cet article :

- (8) « *Ton ventre est pareil à [/comme] une coupe* », *rectifia-t-il, [...].* (Martin du Gard – Frantext)

1.2. Les fonctions syntaxiques de *pareil*

L'étude des fonctions syntaxiques accessibles aux trois adjectifs confirme le parallélisme entre *pareil* / *différent* par opposition à *même*. Comme *différent* et contrairement à *même*, *pareil* peut occuper des positions syntaxiques prédicatives typiques des adjectifs 'qualificatifs' prototypiques, à savoir celle d'épithète postposée, d'attribut ou d'apposition, position particulièrement fréquente pour *pareil* :

- (9) a. *Le Caire... une grande cité musulmane à laquelle s'accote une ville d'Europe assez pareille à Nice [/assez différente de Nice].* (TLF informatisé)
b. *Les deux robes sont pareilles/différentes.*
c. *On le vit tituber au milieu de la lice, pareil à quelque biberon en proie aux vertiges alcooliques.* (TFL informatisé)
d. *Ce chant, différent de celui des autres, semblable à tous les siens, où Vinteuil l'avait-il appris, entendu ?* (TLF informatisé)

4. Notons que dans la langue familière, *différent de* peut quelquefois être suivi d'une description indirecte du comparant, ce qui est impossible pour *pareil* :

*Pierre a mis un pantalon ?différent de hier/*pareil à hier.*

5. Ce n'est que dans certains contextes et assez rarement que le complément de *même* peut contenir un comparant direct (cf. Van Peteghem 2000 : 135-137) :

a. **Pierre a vu le même film que 'Underground'.*

b. *La même lenteur que celle qui a gagné ma mère nous a gagnés aussi.* (Duras – cf. Van Peteghem 1997b : 71).

Ces positions typiquement prédicatives ne sont pas accessibles à *même*, qui s'emploie toujours antéposé au nom⁶ et ne peut figurer comme attribut que précédé de l'article défini :

- (10) a. *Le Caire... une grande cité musulmane à laquelle s'accote une ville d'Europe assez pareille à Nice/*même que Nice.*
 b. *Les deux robes sont pareilles/*mêmes/les mêmes.*

Ces contraintes sur les positions syntaxiques de *même* exprimant l'identité font que celui-ci est nécessairement précédé d'un déterminant et généralement suivi du nom⁷, ce qui m'a fait conclure dans Van Peteghem (1997a) et (1997b) que *même* ne fonctionne pas vraiment comme un adjectif, mais plutôt comme un modifieur du déterminant avec lequel il est nécessairement en cooccurrence. Notons d'ailleurs que *pareil* et *différent* peuvent également être antéposés au nom et que, dans ce cas, ils peuvent fonctionner sans autre déterminant, ce qui les rapproche dans cet emploi des déterminants⁸. À cet égard, *pareil* et *différent* correspondent d'ailleurs mieux à la définition du déterminant que *même*, qui ne peut que très exceptionnellement introduire à lui seul un nom dans la phrase⁹ :

- (11) a. *Jamais on n'avait vu pareil acharnement.* (Boudard – Frantext)
 b. *J'ai différents problèmes à régler.*

Une autre similitude entre *pareil* et *différent* est que, lorsqu'ils sont antéposés, ils ne peuvent pas régir de complément prépositionnel, alors que cela est parfaitement possible dans le cas de *même* antéposé :

- (12) a. **Il faudrait veiller à son bagage dans un pareil endroit à celui-ci.*
 b. **Il a lu différents livres de celui-ci.*
 c. *Il a lu le même livre que Pierre.*

Tous ces faits distributionnels mettent en évidence un parallélisme entre *pareil* et *différent*, qui ont en fait la distribution d'un adjectif qualificatif, alors que celle de *même* est plus contrainte. Néanmoins, comme il a été signalé dans l'introduction, d'autres types de faits rapprochent *même* et *différent* et opposent ceux-ci à *pareil*. Le fonctionnement de *même* et de *différent* présente en effet certaines similarités, bien étudiées pour l'anglais par Carlson (1987) et par Moltmann (1992) et pour le français par Laca & Tasmowski (2001), qu'on ne retrouve pas pour *pareil*.

6. Postposé au nom, *même* n'exprime pas l'identité, mais il prend un sens plutôt discursif (cf. Van Belle 1988, Zribi-Hertz 1990a et 1990b, Van Peteghem 2001).

7. Sauf dans en position attribut ou dans le cas de l'anaphore nominale telle qu'elle est définie par Corblin (1995) :

- a. *Ces deux robes sont les mêmes.*
 b. *Pierre a acheté une belle voiture. Paul voudrait s'acheter la même [voiture].*

8. Notons qu'en position antéposée, *pareil* peut se combiner avec l'article indéfini, singulier ou pluriel (cf. 2.2.3.), alors que *différent* n'est compatible qu'avec les déterminants du type défini, toujours au pluriel (voir Van de Velde 2001) :

- a. *Il faudrait dans un [*le/*ce] pareil endroit veiller à son bagage [...].* (Yourcenar – Frantext)
 b. *De [*les/*ces] pareils mots m'indignent comme un blasphème.* (TLF informatisé)
 c. *Les/*des différents problèmes que Pierre a eus l'ont complètement abattu.*

9. *Même* ne peut figurer sans déterminant qu'après la préposition *de* :

- Ils étaient de même taille maintenant.* (M. du Gard, Grevisse 1988 : 990).

2. Pareil entre la réciprocité et l'anaphore

2.1. Pareil et la dépendance référentielle

Un fait sémantique oppose en effet *pareil* à *différent* / *même*, à savoir l'impossibilité pour *pareil* de donner lieu à des phénomènes de dépendance référentielle analogues à ceux observés pour *différent* et *même* dans (1). La substitution de *pareil* à *différent* ou *même* dans cet exemple, rappelée ici sous (13a), donne en effet un résultat peu réussi :

- (13) a. *Jean et Pierre ont proposé la même solution/des solutions différentes.*
b. *?Jean et Pierre ont proposé une solution pareille/des solutions pareilles.*

Par contre, *même* et *différent* sont ambigus entre deux interprétations : i. soit la solution proposée par Jean est comparée à celle proposée par Pierre ; ii. soit la solution proposée par Jean et Pierre est comparée à celle mentionnée dans le contexte précédent. Dans le premier cas, on obtient ce que Laca & Tasmowski (2001) appellent, à la suite de Carlson (1987) et de Moltmann (1992), une 'lecture référentiellement dépendante', dans laquelle l'interprétation du SN hôte de *même* ou de *différent* co-varie avec celle du sujet ; dans le second cas, la lecture de *même*/*différent* est anaphorique. Laca & Tasmowski relient la différence entre ces deux interprétations à l'opposition entre interprétation distributive et collective du SN sujet. Il est en effet bien connu que les phrases contenant des SN morphologiquement pluriels peuvent donner lieu à deux interprétations : une interprétation distributive, dans laquelle « la prédication s'applique aux éléments d'un ensemble », et une interprétation collective, dans laquelle « elle s'applique à une entité non-atomique (ensemble/groupe) » (*ibidem* : 143). Certains prédicats sélectionnent l'une ou l'autre interprétation, comme les adjectifs figurant dans les exemples (14) de Laca & Tasmowski (2001 : 143), mais la majorité des prédicats présentent une ambiguïté entre les deux interprétations, ce qui explique la double interprétation de *même* et de *différent* dans (13a) :

- (14) a. *Ils sont Belges* *DISTR*
b. *Ils sont nombreux* *COLL*

On retrouve le même type d'ambiguïté avec *pareil* attribut d'un sujet pluriel. Ainsi, dans (15a) et (15b), *pareil* peut avoir une lecture anaphorique, dans laquelle les référents du sujet sont comparés à un référent déjà mentionné, et une lecture interne, dans laquelle les référents du sujet sont comparés entre eux :

- (15) a. *Jean et Pierre sont pareils.*
b. *Tous les hommes sont pareils.*

Dans l'interprétation anaphorique, le sujet pluriel est opposé en tant que tout à une autre entité, mentionnée dans le contexte gauche. L'interprétation anaphorique implique donc une vision globale, collective du sujet. Par contre, l'interprétation interne de *pareil* implique une vision partitionnée du SN, qui n'est toutefois pas tout à fait analogue à la lecture distributive du prédicat *être Belge*. Ainsi une phrase telle que (14a) peut être paraphrasée par (14a'), dans laquelle on obtient une double prédication coordonnée, alors que ce même type de paraphrase n'est pas possible pour *pareil* dans (15a), la seule paraphrase possible étant (15a'') :

- (14) a'. *Pierre est Belge et Paul est Belge.*
(15) a'. *#Pierre est pareil et Paul est pareil.*
a''. *Pierre est pareil à Paul et Paul est pareil à Pierre.*

Cette différence entre les prédicats *Belge* et *pareil* est évidemment due au fait que *Belge* est un prédicat monadique, tandis que *pareil* est un prédicat dyadique, qui implique nécessairement deux arguments. Il s'ensuit que dans (14a) les deux entités coordonnées du sujet fonctionnent comme arguments de deux prédications parallèles, indépendantes l'une de l'autre, alors que dans la lecture interne de (15a) ces deux entités fonctionnent comme les deux arguments d'un même prédicat à sens réciproque. La lecture interne de *pareil* va donc de pair avec une interprétation à la fois distributive et réciproque, ce qui rapproche son fonctionnement de celui de *même* et de *différent* en lecture dépendante, qui impliquent également à la fois la distributivité et la réciprocité, même si, dans les lectures dépendantes de ces derniers, la distributivité ne concerne pas directement la prédication d'égalité ou de différence, interne au SN, exprimée par ces deux adjectifs, mais la prédication principale de la phrase, ce qui ressort bien de la paraphrase suivante de (13a) :

- (16) Jean a proposé une solution et Pierre a proposé une solution et la solution proposée par Jean est identique à/différente de celle proposée par Pierre et inversement.

La différence entre *pareil* d'une part et *même/différent* d'autre part consiste donc dans le fait que les lectures dépendantes de *même/différent* mettent en jeu une autre prédication (cf. 'proposer une solution' dans (13a)), qui est l'objet d'une multiplication (cf. Carlson 1987). Par contre, dans le cas de *pareil*, cette multiplication concerne uniquement les arguments de *pareil* lui-même. Il s'ensuit que dans la lecture interne de *pareil* tant la distributivité que la réciprocité concernent la prédication d'égalité, alors que dans les lectures dépendantes de *même* et de *différent*, ces deux aspects concernent des prédications différentes, la distributivité s'appliquant à la prédication principale exprimée par le SV, et la réciprocité à la prédication d'égalité ou de différence exprimée par *même* et *différent*.

2.2. Pareil : lecture anaphorique vs réciproque

Ce qui précède permet de distinguer trois emplois pour *pareil*, qui s'expliquent tous par son caractère relationnel :

- i. *Pareil* peut régir un complément en *à* : dans ce cas ses deux arguments sémantiques sont exprimés dans la phrase même.
- ii. *Pareil* peut donner lieu à une lecture réciproque : ses arguments sont exprimés alors ensemble dans un seul SN morphologiquement ou sémantiquement pluriel.
- iii. Un des arguments peut figurer dans le contexte gauche et on obtient alors une lecture anaphorique pour *pareil*.

Dans ce qui suit, je n'insisterai pas sur les cas dans lesquels *pareil* régir un complément et je me concentrerai sur les facteurs qui contraignent les interprétations réciproque et anaphorique.

Dans un corpus d'environ 400 exemples de *pareil* (au singulier et au pluriel) constitué à partir du TLF informatisé, *pareil* apparaît suivi de *à* dans 42 % des cas, avec une interprétation anaphorique également dans 42 % des exemples et avec une lecture réciproque seulement dans 11 % des cas. L'interprétation interne de *pareil* n'est donc pas fréquente, contrairement aux deux autres emplois. Curieusement le nombre morphologique de *pareil* ne semble exercer une influence contraignante sur aucun de ces trois emplois, alors qu'on pourrait penser que l'emploi réciproque

présuppose nécessairement la présence d'un pluriel morphologique. Par contre, certaines fonctions syntaxiques, telle que celle d'épithète antéposée, excluent deux des trois emplois (cf. *infra* 2.2.3.). Dans ce qui suit, j'examinerai donc le sémantisme de *pareil* d'après la position syntaxique qu'il occupe : successivement *pareil* comme attribut (2.2.1.), les emplois adnominaux de *pareil*, comme épithète postposée (2.2.2.) et antéposée (2.2.3.), et finalement *pareil* utilisé en apposition (2.2.4.). Faute de place je ne commenterai pas les emplois adverbiaux de *pareil*, qui sont très familiers, mais de plus en plus fréquents dans la langue parlée¹⁰.

2.2.1. Pareil comme attribut

Malgré la rareté de *pareil* en position attribut (7 %), les trois emplois distingués *supra* sont possibles. L'emploi interne est toutefois relativement plus fréquent que l'emploi anaphorique. Dans mon corpus, *pareil* attribut est en effet suivi d'un complément en *à* dans 3 % des cas, il est en lecture réciproque dans 3 % des cas et en lecture anaphorique seulement dans 0,7 % des cas. Les emplois anaphoriques sont donc assez rares et le plus souvent le sujet est détaché et repris par le démonstratif neutre *ce*, qui, comme l'a bien démontré Kleiber (1984), constitue la reprise idéale d'un référent non classé :

(17) *Pierre n'aime pas les épinards. Paul, c'est pareil.*

Le recours au pronom *ce* non classifiant s'explique sans doute par le fait que *pareil* ne compare pas les deux personnes elles-mêmes, mais uniquement un certain aspect les concernant, en l'occurrence leurs aversions culinaires. D'ailleurs, lorsque *pareil* régit un complément dans ce cas, c'est souvent le corrélatif *que* qui apparaît, plutôt que la préposition *à*, ce qui s'explique par le fait que la présence du démonstratif *ce* fait que les deux arguments sont vus comme des arguments indirects de la relation d'identité :

- (18) a. *Toi c'est pareil que moi, dit-il en venant tout près d'elle, toi non plus y a personne à venir.* (Queffelec – Frantext)
 b. *Et puis, deux képas, c'est pareil qu'un demi.* (Belloc – Frantext)

En ce qui concerne les emplois réciproques de *pareil*, ils impliquent le plus souvent un sujet pluriel, pluralité qui est en outre généralement soulignée par la présence d'un déterminant quantifiant dans le sujet ou par le quantifieur *tous* flottant :

- (19) a. *Il n'y a pas deux amours qui soient pareils.* (Beauvoir – TLF informatisé)
 b. *Toutes les tombes sont pareilles.* (Frantext)
 c. *Il n'avait plus compté ses jours parce qu'ils étaient tous pareils, [...].* (TLF informatisé)

La pluralité du sujet peut résulter également du fait qu'il contient deux constituants coordonnés où le sujet peut même être morphologiquement singulier, mais sémantiquement pluriel :

- (20) a. *Qu'il soit russe ou nazi, c'est pareil.* (Beauvoir – Frantext)
 b. *Tout est pareil autour de nous, dans ce hall où nous nous retrouvons ponctuellement, [...].* (Genevoix – Frantext)

10. Cf. *Tous ils disaient pareil.* (Séguin – Frantext).

Dans tous ces cas la pluralité du sujet est mise en relief d'une façon ou d'une autre. Je n'ai trouvé que l'exemple (21) avec un SN pluriel sans marquage supplémentaire de la structure plurielle interne de l'entité désignée. Notons toutefois qu'ici c'est la structure partitive du SN sujet qui met en évidence la pluralité du référent, qui est d'ailleurs rendue plus explicite dans le contexte qui suit. Des phrases contenant un sujet pluriel sans marquage explicite sont assez difficiles à interpréter et pour cette raison évitées :

- (21) *Les gouttes de ce sang sont pareilles en tant que parties d'un même tout, [...].* (TLF informatisé)

La pluralité du sujet n'est pas donc une condition suffisante pour l'interprétation interne de *pareil* : il faut en outre que cette pluralité soit mise en relief par un élément quantifiant. Ce n'est pas non plus une condition nécessaire dans la mesure où le sujet peut être singulier, morphologiquement et sémantiquement, mais multiplié par un adjectif temporel ou spatial à valeur quantifiante, tel que *toujours*, *chaque fois*, *souvent*, *partout*, etc. ou même par le verbe copule *rester* ou *demeurer* à valeur durative, qui permet de comparer plusieurs états successifs d'une entité (cf. Carlson 1987) :

- (22) a. *Pierre est toujours pareil.*
 b. *Le cœur des filles est partout pareil.* (Ramuz – Frantext)
 c. *Dans cette chair profondément atteinte, l'esprit restait intact, le courage pareil, [...].* (Bourget – Frantext)

Ces faits rejoignent ceux observés par Laca & Tasmowski à propos des interprétations dépendantes de *même*. Celles-ci sont en effet favorisées par le même type d'éléments, que les deux auteurs décrivent de la façon suivante : la lecture dépendante de *même* dans *le même N* est favorisée « par tout ce qui, dans le contexte, peut mettre en relief que la situation dénotée par la phrase possède une structure en parties. Bien que la pluralité d'un participant puisse contribuer à mettre en relief cette structure, elle n'en constitue ni une condition nécessaire ni une condition suffisante » (Laca & Tasmowski 2001 : 148) :

- (23) a. *Les quatre chercheurs ont abouti à la même conclusion.* (*ibidem* : 158)
 b. *Pierre aime la même fille depuis son enfance.* (*ibidem* : 159)

Les interprétations réciproques de *pareil* attribut sont donc déclenchées par les mêmes éléments que les lectures dépendantes de *même*. Par contre, malgré des analogies distributionnelles évidentes entre *pareil* et *différent*, la lecture réciproque de *pareil* n'est pas déclenchée de la même façon que les lectures dépendantes de *différent*, pour lequel les multiplicateurs ou 'légitimeurs' diffèrent d'après Laca & Tasmowski selon qu'il est utilisé au singulier ou au pluriel : dans *un N différent*, la lecture dépendante de *différent* est légitimée surtout par la présence d'un opérateur distributif dans la phrase, alors que dans *des N différents*, le légitimeur est un pluriel morphologique :

- (24) a. *Chaque témoin a fourni une version différente.*
 b. *Les messagers s'exprimaient dans des langues différentes.*

Signalons toutefois que, contrairement à *même*, *différent* peut également figurer comme attribut et donner lieu aux mêmes types d'ambiguïtés que *pareil*, emploi qui, à ma connaissance, n'a pas encore été étudié :

- (25) a. *Cette robe est différente.* ANAPHORE
 b. *Ces robes sont toutes différentes.* RÉCIPROCITÉ

2.2.2. Pareil épithète postposée

Comme épithète postposée (28 %), *pareil* est nettement plus fréquent que comme attribut (7 %). Tout comme c'est le cas pour *pareil* attribut, *pareil* épithète postposée entre dans les trois emplois distingués précédemment : dans 13 % des exemples, il régit un complément en *à*, dans 10 % il est anaphorique et dans 4 % son emploi est réciproque. L'emploi réciproque de *pareil* épithète est donc tout aussi rare que celui de *pareil* attribut. Par contre, son emploi anaphorique est nettement plus fréquent (10 % pour *pareil* épithète vs 0,7 % pour *pareil* attribut).

En ce qui concerne l'emploi réciproque de *pareil*, il est possible tant au singulier qu'au pluriel, mais il faut une fois de plus que le nom modifié par *pareil* soit morphologiquement ou sémantiquement pluriel et que cette pluralité soit soulignée par un marqueur explicite figurant à l'intérieur du SN contenant *pareil*. On peut distinguer les cas de figure suivants :

i Le nom modifié par *pareil* est déterminé par un numéral¹¹ :

(26) *Les deux frères, en deux fauteuils pareils... à droite et à gauche du guéridon central, regardaient fixement devant eux...* (TLF informatisé)

ii Le référent du SN contenant *pareil* est multiplié par la présence d'un adjectif temporel ou spatial quantifiant :

(27) a. *C'était le comptoir toujours pareil d'une maison de banque, avec ses guichets, ses grillages.* (Daudet – TLF informatisé)

b. *Partout vélocité incomparable ; partout timidité et sociabilité. Enfin, là-bas comme ici, destin pareil, celui d'être livré en proie à tous les dévorants...* (TLF informatisé)

Notons que l'élément quantifiant soit doit se trouver à l'intérieur du SN contenant *pareil*, soit doit être incident à la relation prédicative entre le N et *pareil*. Sinon *pareil* s'interprète comme un anaphorique. Ainsi, dans (28a), où *toujours* se rapporte à '[être] pareil', la lecture de *pareil* est réciproque, alors que dans (28b), où *toujours* quantifie le prédicat 'mettre des robes', la lecture de *pareil* ne peut être qu'anaphorique :

(28) a. *Marie met des robes toujours pareilles.*

b. *Marie met toujours des robes pareilles.*

Cependant, dans deux exemples de mon corpus, l'élément qui focalise la pluralité du N figure en dehors du SN contenant *pareil*. Le premier est (29a), dans lequel l'emploi de *pareil* est analogue aux emplois référentiellement dépendants de *même* (cf. (29b)) : un numéral détermine le sujet, auquel le SN contenant *pareil* est relié par le verbe *avoir*. Notons la présence de l'adverbe *absolument* modifiant *pareil*, qui contribue à forcer la lecture réciproque :

(29) a. *Il n'est pas deux individus qui aient des garnitures géniques absolument pareilles.* (TLF informatisé)

11. La présence d'un numéral n'entraîne toutefois pas nécessairement une lecture réciproque. Ainsi dans l'exemple suivant, l'interprétation de *pareil* est anaphorique, malgré la présence du numéral *trois* : les trois heures sont en effet opposées dans leur totalité aux dix heures d'assiduité machinale :

À tout prix donc, sauvons notre élasticité intérieure, notre capacité de tension et d'attention, de verve et de curiosité. Trois heures pareilles par jour, valent encore mieux que dix heures d'assiduité machinale et de travail bête. (TLF informatisé).

b. *Il n'est pas deux individus qui aient la même garniture génique.*

Le second contre-exemple est (30), où la lecture réciproque de *pareil* est déclenchée par la présence d'un *différent* référentiellement dépendant. Une fois de plus le prédicat reliant le SN contenant *pareil* est *avoir*, qui est, comme on le sait, très proche du verbe *être*¹² :

(30) *Ils avaient, dans des corps différents, des âmes pareilles et des esprits lilialement jumeaux.* (Mirbeau – TLF informatisé)

Étant donné la présence du prédicat 'avoir' dans ces deux exemples, ils ne me semblent pas permettre de conclure que *pareil* admet couramment des phénomènes de dépendance référentielle. En outre, l'interprétation réciproque a été dans chaque cas 'forcée' par un autre élément de la phrase.

Comme dans le cas de *pareil* attribut, la simple pluralité du SN, sans mise en relief de cette pluralité, n'est pas suffisante pour permettre une lecture interne de *pareil* et, en l'absence d'un complément en *à*, on obtient donc toujours une lecture anaphorique, même lorsque le SN est pluriel :

(31) *Il découvrit une photographie de sa mère, toute jeune, seize ans peut-être, un petit visage rural, virginal et farouche. [...]. Pour retrouver des traits pareils, aussi ronds, aussi lisses, il fallait se rappeler son visage d'avant la mise en bière.* (TLF informatisé)

Dans cet emploi *pareil* est beaucoup plus proche de *tel* antéposé anaphorique que de *même*. Comme dans le cas de *tel*, le nom modifié peut recatégoriser un antécédent aux contours assez flous, qui peut être même une proposition entière (cf. Van Peteghem 1995) :

(32) *Nous avons exterminé la mauvaise race sur les deux rives de la Loire, mais les trois quarts d'entre nous avaient laissé leurs os en route. Tout ce qu'on a vu depuis n'est rien auprès d'un acharnement pareil.* (TLF informatisé)

En outre, le SN modifié par *pareil* a une valeur non spécifique, voire générique. *Pareil* permet en effet, tout comme *tel*, de construire une nouvelle classe générique à partir du référent de l'antécédent, assorti de certaines qualités pas toujours explicites, auxquelles *pareil* renvoie. Cette genericité du SN explique pourquoi il est nécessairement introduit par un article indéfini, et non par un défini, comme c'est d'ailleurs également le cas de *tel* (cf. Van Peteghem 2000 : 173). À première vue, ces contraintes sur le déterminant peuvent paraître paradoxales, puisque l'anaphore est surtout le domaine des déterminants définis. Le recours à l'indéfini s'explique toutefois par la nouveauté de la classe générique construite à l'aide de *pareil*, cas dans lequel d'autres types de SN génériques demandent également l'article indéfini *un* (cf. Van de Velde 1997 : 98-99) :

(33) *Une!** *La guerre qui se déroule ainsi est un génocide.*

12. Cf. aussi l'exemple suivant, dans lequel le démonstratif renvoie à une pluralité de choses, sans que cette pluralité soit explicitement marquée. Elle ressort toutefois de la présence du premier prédicat réciproque, *se ressembler*, qui ne s'utilise qu'avec un sujet pluriel :

Mais cela ne se ressemble pas, cela a l'air pareil pour les gens qui n'y connaissent rien. (Proust – Franctext).

Notons que *pareil* épithète ne peut avoir cette valeur anaphorique que lorsqu'il côtoie le nom. Lorsqu'il est séparé du nom par d'autres adjectifs, comme dans (34), il prend un sens réciproque :

- (34) *C'est la ville aisée, aux rues sans âme, [...], aux rues indistinguables, blanches, pareilles.* (Aragon – TLF informatisé)

Ces contraintes sur la proximité de *pareil* anaphorique par rapport au nom suggèrent que dans cet emploi *pareil* est moins adjectival et qu'il se rapproche davantage des déterminants. Son sens descriptif d'égalité est d'ailleurs affaibli pour faire place à un sens plutôt démonstratif, paraphrasable par 'comme celui-ci' ou 'de ce type'¹³.

2.2.3. Pareil antéposé au nom

Antéposé au nom, *pareil* se rapproche encore davantage des déterminants. Dans ce cas, la complémentation par un complément en *à* est en effet impossible et seule la lecture anaphorique de *pareil* est possible. En outre, *pareil* antéposé peut figurer sans déterminant, ce qui est le cas dans 3 % des exemples de mon corpus, alors qu'on le retrouve précédé d'un déterminant dans 24 %. Comme déterminant, *pareil* est donc assez rare et on le trouve généralement dans le même type d'expressions assez figées telles que *en pareil cas*, ou dans des contextes négatifs, et pratiquement toujours au singulier¹⁴ :

- (35) a. *Les accidents, en pareil cas, ne font que développer le germe du mal, accélérer la marche de la maladie.* (TLF informatisé)
b. *Enfin, dis-je à Mme Paulin, jamais un délégué cantonal n'a montré pareil zèle !* (Frapie – Frantext)

Du point de vue sémantique, il ne semble pas y avoir une grande différence entre *pareil* précédé ou non d'un déterminant, ni entre *pareil* antéposé ou postposé au nom. Dans tous les cas, *pareil* est proche de *tel* et contribue à construire une nouvelle classe générique. Dans certains cas, *pareil* peut même être remplacé par le démonstratif, ce qui confirme que son fonctionnement sémantique est très proche de celui des déterminants :

- (36) *... il enfonça les éperons qu'on venait d'attacher à ses bottes dans le ventre du cheval, qui, étonné qu'il existât un cavalier qui crût avoir besoin vis-à-vis de lui d'un pareil [/un tel/ce] stimulant, partit comme un trait d'arbalète.* (TLF informatisé)

Une étude plus approfondie des emplois anaphoriques de *pareil* adnominal devrait montrer si la position de *pareil* et la présence ou absence d'un déterminant subissent des contraintes ou entraînent des différences d'interprétation. En outre, il faudrait également examiner la concurrence entre *pareil* et *tel*.

13. L'exemple suivant montre bien que *pareil* anaphorique est proche des déterminants : *pareil* y est utilisé comme déterminant sans nom, avec anaphorisation du nom par un *en* quantitatif, qu'on retrouve normalement avec les déterminants du type indéfini :

En goûterais-je pareil désormais ? (Gide – Frantext).

14. Je n'ai trouvé qu'un seul exemple, très littéraire, de *pareil* comme déterminant au pluriel :

Gautier ne t'a pas vue dans la rue lorsqu'il ne t'a pas saluée. Il est fort myope, comme moi, à qui pareilles choses sont coutumières. (Flaubert – TLF informatisé).

2.2.4. Pareil en apposition

L'apposition est une position syntaxique que *pareil* occupe très fréquemment : dans 24 % des exemples du corpus. Dans presque tous les cas, *pareil* est suivi d'un complément en *à*. L'interprétation de *pareil* apposé n'est en effet jamais anaphorique, ce qui se comprend étant donné que l'apposition est une position essentiellement prédicative. Pour ce qui est de l'interprétation réciproque de *pareil* apposé, notre corpus n'en compte que 2 exemples, qui confirment les conclusions tirées précédemment sur la lecture réciproque de *pareil*. Dans (37a), le SN auquel il se rapporte comporte un numéral explicite ; dans (37b), *pareil* est coordonné à *différent* dans une lecture réciproque. Il est clair que l'interprétation réciproque est peu naturelle pour *pareil* apposé et qu'il faut, une fois de plus, que la pluralité du SN auquel il se rapporte soit mise en relief :

- (37) a. *Deux peuples se ruaient l'un vers l'autre, pareils.* (TLF informatisé)
b. *La pensée humaine est un heureux petit accident des hasards de ses fécondations, un accident local, passager, imprévu, condamné à disparaître, avec la terre, et à recommencer peut-être ici ou ailleurs, pareil ou différent, [...].* (TLF informatisé)

3. Conclusion

L'étude qui précède montre que, tout comme *même* et *différent*, *pareil* donne lieu à plusieurs emplois différents, parmi lesquels on peut distinguer tout d'abord entre ceux avec ou sans comparant explicite. Comme dans le cas de *même* et de *différent*, les emplois sans comparant explicite donnent dans certains cas lieu à deux interprétations différentes : une lecture anaphorique et une lecture réciproque. Cette dernière interprétation est déclenchée par une focalisation de la pluralité des arguments de *pareil* à l'aide d'un quantifieur, qui peut prendre la forme d'un déterminant ou d'un adverbe ou un verbe copule duratif. Ce marquage explicite de la pluralité mène à une lecture distributive de *pareil* par rapport au SN morphologiquement ou sémantiquement pluriel qu'il modifie.

Cette lecture interne de *pareil* diffère de la lecture dépendante de *même* et de *différent* par le fait que, dans le cas de *pareil*, les éléments quantifiants se situent nécessairement à l'intérieur du SN modifié par *pareil* où ils sont incidents à la relation « être » qui relie *pareil* au SN. Par contre, *même* et *différent* en lecture dépendante impliquent à la fois une prédication interne au SN dans lequel ils se trouvent et une autre prédication exprimée par le SV, et, comme l'a bien montré Carlson (1987), c'est cette prédication principale qui est multipliée de diverses façons. Autrement dit, l'incidence du multiplicateur n'est pas le même dans les deux cas.

Les trois emplois distingués se retrouvent dans les emplois purement adjectivaux (comme attribut et épithète) de *pareil*. En position antéposée toutefois, l'interprétation de *pareil* est nécessairement anaphorique et *pareil* fonctionne dans ce cas plutôt comme un déterminant sémantiquement proche de *tel*.

Bibliographie

- BOSVELD L., VAN PETEGHEM M. & VAN DE VELDE D. 2000, *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, Arras Presses Université.
- CARLSON G. N. 1987, *Same and different: Some consequences for Syntax and Semantics*, *Linguistics and Philosophy* 10, 531-565.
- CORBLIN F. 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Presses universitaires de Rennes.
- GREVISSE M. 1988, *Le bon usage*, 12^e éd. refondue par A. GOOSSE, Paris-Gembloux, Duculot.
- HANSE J. 1987, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris-Gembloux, Duculot.
- KLEIBER G. 1984, Sur la sémantique des descriptions démonstratives, *Linguisticae Investigationes* VII : 1, 63-85.
- LACA B. & TASMOWSKI L. 2001, Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d'identité, in : G. Kleiber et al. 2001, *Typologie des groupes nominaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 143-166.
- MOLTMANN F. 1992, Reciprocals and *same/different*. Towards a semantic analysis, *Linguistics and Philosophy* 15, 411-462.
- VAN BELLE G. 1988, Le fonctionnement discursif de (*se*) ... *lui-même*, *Travaux de linguistique* 16, 87-110.
- VAN DE VELDE D. 1997, Articles, généralités, abstractions, in : N. Flaux, D. Van de Velde, W. De Mulder (éds.), *Entre général et particulier : les déterminants*, Artois Presses Université, 83-136.
- 2000, Les indéfinis comme adjectifs, in : L. Bosveld, M. Van Peteghem & D. Van de Velde, 203-269.
- VAN PETEGHEM M. 1995, Réflexions sur les emplois anaphoriques de *tel*, *Sémiotiques* 8, 57-78.
- 1997a, Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux 'indéfinis' *autre* et *même*, in : W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck & C. Vettters (éds.), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 187-200.
- 1997b, Sur un indéfini marginal : *même* exprimant l'identité, *Langue française* 116, 61-80.
- 2000, Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel*, in : L. Bosveld, M. Van Peteghem & D. Van de Velde, 117-202.
- 2001, De l'identité à l'argumentation : les trois emplois de *même*, in : H. Kronning et al. (éds.), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala, 669-678.
- ZRIBI-HERTZ A. 1990a, NP *lui-même*, in : G. Kleiber & J.-E. Tyvaert (éds.), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 377-402.
- 1990b, *Lui-même* argument et le concept de pronom A, *Langages* 97, 100-127.